

La religion romaine à l'époque de la République : des pratiques profondément ritualistes

La religion romaine est une religion polythéiste, comme la plupart des religions antiques, excepté le judaïsme, et elle a la particularité d'être profondément ritualiste. Elle conserve en effet ses rites, même lorsqu'elle en a perdu le sens et l'esprit. Ainsi, sous la République (509 – 27 avant J.-C.), et même sous l'Empire (27 avant J.-C. – 476 après J.-C.), les Romains pratiquent toujours des rituels archaïques, bien qu'ils ne sachent plus leur signification. Mais ils considèrent que la conservation de ces rituels est indispensable, car elle plaît aux dieux, et dans la mesure où cela a plu aux dieux autrefois et qu'ils l'ont manifesté en envoyant des événements bénéfiques, les Romains perpétuent ce rituel.

Sous la République, ce qui importe avant tout, c'est d'éviter la colère des dieux et d'assurer ici-bas la paix entre les hommes et les dieux : la *pax deorum*. Il faut donc que les actions humaines soient en accord avec la volonté des dieux, sinon elles sont nécessairement vouées à l'échec. Cicéron l'affirme : « *Tout est gouverné et dirigé par la puissance des dieux* ».

En conséquence, à Rome, sur un plan politique, rien ne peut se faire sans l'accord des dieux. Dans ce contexte, la religion prime même sur la politique : ainsi, la première séance mensuelle du Sénat est consacrée aux affaires religieuses, quelle que soit la situation politique, et le premier acte d'un magistrat ⁽¹⁾ est de sacrifier à Jupiter. Avant chaque décision importante, pour connaître la volonté des dieux et s'y conformer, les Romains les consultent, notamment lors des réunions des Comices (les assemblées des citoyens) ou du Sénat...



Jupiter, père et maître des dieux, portant le foudre et accompagné d'un aigle

Les Romains pensent que les dieux envoient eux-mêmes aux hommes des signes pour leur faire connaître leur volonté, par l'intermédiaire de présages, et en particulier grâce aux oiseaux qui sont censés servir de messagers privilégiés

entre les dieux qui résident au ciel et les hommes qui vivent sur terre. Les Romains observent le vol des oiseaux (c'est la prise d'auspices), le cri des oiseaux, l'appétit d'oiseaux sacrés... Certains présages extraordinaires, comme la foudre ou un tremblement de terre, sont appelés des prodiges : ils sont annonciateurs d'événements de grande importance.

Les Romains sont convaincus que cette *pax deorum* peut être assurée grâce à des rituels formalistes, très pointilleux, que l'on répète de façon cyclique, et qui vont satisfaire les dieux. La religion romaine consiste d'abord en un ensemble de moyens pratiques, comme des gestes ou des paroles, destinés à se rendre les dieux favorables. L'intention ou le sentiment importe peu : ce qui compte, ce sont les règles à observer lors de l'accomplissement des rites. Et ceux-ci sont immuables.

Les cérémonies sont minutieusement réglées : toute omission, toute négligence oblige à recommencer la cérémonie en entier. Tite-Live l'assure : « *Si vous respectez toujours la règle, vous serez toujours heureux et votre situation ne cessera de s'améliorer* ». Cette fidélité au rituel doit générer l'efficacité. Peu importe la ferveur ou l'intention : la religion romaine est exclusivement formaliste, dénuée de tout mysticisme.

Comme les Romains estiment respecter plus scrupuleusement que d'autres le rituel qui plaît aux dieux et la volonté des dieux, ils se disent être le peuple de la *fides* (foi, confiance) : leur piété va

(1) – Une magistrature à Rome est une fonction politique électorale. Elle n'a pas nécessairement une dimension judiciaire comme aujourd'hui. Par exemple, les consuls sont des magistrats qui dirigent l'armée et qui proposent les lois, et éventuellement rendent la justice.

provoquer en retour la protection des dieux et la réussite de leurs entreprises. Si les Romains vont dominer progressivement toute l'Italie, puis le monde méditerranéen, à leurs yeux ces succès s'expliquent par le fait qu'ils entretiennent des relations exceptionnelles avec les dieux. Les victoires romaines sont voulues par les dieux. Les Romains sont en quelque sorte les instruments des divinités. Cicéron déclare : « *C'est par la religion que nous avons vaincu l'univers* ».

Les prêtres et les collèges pour l'accomplissement du rituel

La place primordiale du rituel dans la religion romaine a un fort impact sur le rôle du prêtre (*sacerdos*, du latin *sacer*, « sacré » – le prêtre est celui ceux qui gère les affaires sacrées) : c'est lui qui va exécuter les gestes ou prononcer les paroles, censés garantir la *pax deorum*. Le prêtre joue un rôle politique essentiel : par l'accomplissement scrupuleux du rituel, il a la fonction politique de défendre la cité.

Le sacerdoce s'apparente à une magistrature, à laquelle peuvent seulement accéder les citoyens ; il ne résulte pas d'une vocation (il n'y a pas à prêcher ni à enseigner). La plupart du temps, le prêtre est un citoyen comme les autres, marié, mais élu par les citoyens ou coopté par ses pairs.

Il existe différents collèges religieux (les « *sacerdotes* »). Parmi eux, le plus célèbre est celui **des vestales** : six vierges, choisies parmi les plus grandes familles, qui veillent sur le feu de la cité, et qui, pendant trente années de leur vie, incarnent Vesta, déesse du foyer et de la pérennité de la cité. Elles doivent rester vierges durant leur charge sous peine d'être enterrées vivantes.

Les flamines sont les prêtres d'un dieu particulier. Ils sont au service d'une divinité et célèbrent leurs rites spécifiques. Il existe trois flamines majeurs réservés aux nobles patriciens : le flamine de Jupiter, de Mars et de Quirinus. Les autres flamines sont consacrés pour la plupart à des divinités agraires : Cérès, Flore, Pomone... Les flamines sont soumis à un nombre incalculable de tabous. Par exemple, le flamine de Jupiter n'a pas le droit de porter ou de voir une arme, de porter une ceinture, de couper une vigne, de quitter son lit plus de trois nuits de suite, de prononcer les mots « lierre », « chèvre » ou « fève » ; ses cheveux et ongles doivent être coupés par un homme libre, puis enterrés sous un arbre. Les Romains eux-mêmes ne savent plus pourquoi il doit en être ainsi, si ce n'est que dans des temps immémoriaux un geste ou une parole d'un flamine de Jupiter a été suivi d'un événement négatif et il est devenu tabou, ou d'un événement positif et il faut le perpétuer par le rituel. Ce qui plaît ou déplaît à Jupiter reste hermétique, même pour les prêtres, mais il faut respecter les désirs du dieu pour obtenir sa protection.

Les sodalités (du latin « *sodalis* » : « compagnon ») sont des groupes de célébrants réunis pour la pratique

d'un culte spécifique : les frères arvaux ou les luperques pratiquent des rites liés à la fécondité et à la fertilité ; les saliens ou les fétioux interviennent lors des déclarations de guerre ou des traités de paix.

Le collège des pontifes est composé de prêtres d'une fonction et non d'un dieu particulier : ils doivent prendre en charge par exemple les sacrifices, les banquets lors des fêtes religieuses... Parmi eux, il y a le *pontifex maximus* (le « souverain pontife »), qui dirige le droit religieux romain et met en place le calendrier des fêtes. C'est en quelque sorte le chef de la religion romaine, qui doit trancher dans les débats religieux, ce qui explique que c'est aussi le titre dont vont hériter les papes plus tard.

Les augures prennent les auspices quand un magistrat les interroge et ils déterminent si les présages sont favorables ou non. Ils ont un pouvoir énorme, dans la mesure où les décisions des hommes politiques sont soumises à la décision de l'augure. Ils influent directement sur la vie politique. C'est le cas aussi des haruspices, spécialistes de l'étude du foie des animaux sacrifiés pour en tirer des présages, ou des *decemvirs sacris faciundis* chargés de consulter et d'interpréter les livres sibyllins lors de circonstances exceptionnelles, c'est-à-dire des recueils oraculaires, provenant de la sibylle, prophétesse d'Apollon à Cumes, cité grecque au sud de l'Italie. Comme l'adjectif sibyllin aujourd'hui l'indique, l'interprétation des oracles reste très aléatoire.

Les divinités romaines : panthéon multiple et particulièrement complexe

La religion romaine, polythéiste, vénère un grand nombre de dieux et de déesses. Varron, un érudit romain, en exagérant sans doute, chiffre l'ensemble des divinités romaines à 30 000 ! Le polythéisme implique qu'il n'y a pas de dieu tout-puissant, le pouvoir d'un dieu limitant le pouvoir de l'autre. Ainsi, chaque divinité a un pouvoir d'action limité à un domaine de compétence particulier et les Romains vont s'adresser à des dieux différents en fonction de leurs activités et de leurs objectifs.

Les grandes divinités ont un même mode d'action spécifique et peuvent, grâce à ce mode d'action, intervenir dans des domaines bien différents. Par exemple, Mars agit par le combat, ce qui fait qu'on demande sa protection dans les guerres, mais aussi pour lutter contre les maladies des hommes, du bétail ou des végétaux. Jupiter est celui qui préside, c'est donc à la fois le dieu du ciel et de la météorologie, et le dieu de la souveraineté.

Parmi les autres grandes divinités, on peut citer Junon, épouse de Jupiter et protectrice des femmes et du mariage ; Minerve, la déesse de l'intelligence ; Neptune, le dieu de la mer ; Vénus, la déesse de la beauté et de la séduction ; Apollon, le dieu de la lumière et des arts ; Diane, la déesse de la chasse ; Vulcain, le dieu du feu et des volcans ; Vesta, la déesse du foyer ; Cérès, la déesse de l'agriculture ; Mercure, le protecteur de tous les voyageurs, que ce soient les bergers, les commerçants, les pèlerins ou les voleurs.



Statues de Vénus et de Mars au palais Chigi, siège du Gouvernement à Rome



Cérès, déesse de l'agriculture, fait le bonheur des philatélistes



Diane, déesse de la chasse, a inspiré les peintres de toutes les époques



Mercure, dieu du commerce et des voyageurs, avec une bourse comme attribut traditionnel



Apollon, à Versailles : dieu de la beauté et des arts



La Vestale, de Jacques-Louis David (XVIII^e siècle)



Vulcain, dieu du feu et aussi patron des forgerons

Mais il existe aussi une multitude de petits dieux, aux pouvoirs protecteurs moins étendus, comme Pomone, déesse des fruits et des jardins... et des dieux domestiques auxquels chaque famille rend un culte et dont elle attend protection, comme Janus qui veille sur le seuil de la maison ; les Pénates, pourvoyeurs du garde-manger ; les Lares, protecteurs du domaine ; les Mânes, esprits des ancêtres...

Différents rites pour connaître la volonté des dieux

La divination cherche à connaître la volonté des dieux pour mieux préparer l'avenir. Derrière cette croyance existe la certitude pour les Romains que les dieux peuvent annoncer ce qu'ils veulent aux hommes et modifier l'ordre de la nature. On l'a vu avec les auspices pour ce qui concerne l'observation des oiseaux. Mais c'est valable aussi avec les phénomènes naturels (foudre, tonnerre...) ou même des incidents humains (chute d'un sénateur pendant une séance...). Si les phénomènes sont vraiment exceptionnels (tremblement de terre, épidémie...), ils sont annonceurs d'événements extrêmement importants, souvent malheureux, et nécessitent alors une expiation. Généralement, les Romains pensent que le prodige (événement extraordinaire) punit une omission ou une erreur commise dans le culte qui porte

atteinte à la *pax deorum*, et il faut réparer cette omission ou cette erreur par un sacrifice expiatoire en l'honneur de la divinité lésée et par un recommencement du culte qui a été mal fait.

Les divinités peuvent elles-mêmes fournir des signes aux hommes – ces signes sont dits oblatifs – ou les hommes peuvent réclamer aux dieux des signes, dits impétratifs, par l'intermédiaire d'une question précise.

Quand la colère divine semble se poursuivre, malgré l'observation scrupuleuse des rites habituels, les prêtres peuvent consulter les fameux livres sibyllins pour interpréter les prophéties et trouver la solution ou, à partir de sacrifices, examiner les lobes du foie de l'animal sacrifié, conformément aux rites des haruspices.

Le sacrifice est l'acte cultuel central et le point culminant de toute cérémonie religieuse. C'est un acte communautaire qui peut se dérouler sur un autel au sein de la maison dans le cadre familial, ou sur l'autel d'un temple dans le cadre public. Après une purification des sacrifiants, l'animal domestique est consacré, puis ont lieu son immolation et l'observation de son foie, enfin la victime est découpée : la peau et la graisse sont données aux dieux et brûlées sur l'autel ; les viandes sont cuites et partagées entre les participants, puis mangées au cours d'un banquet. Ceux qui ont ingéré de la viande

consacrée sont investis d'un certain pouvoir lié à la divinité et bénéficient de sa protection.

Cependant, si les fidèles s'adressent aux divinités infernales, l'animal sacrifié est entièrement donné aux dieux et brûlé sur l'autel. Le sacrifice porte alors le nom d'holocauste. Il ne faut surtout pas ingérer l'animal car il y a risque de partager la vie des divinités infernales, et donc de mourir ! Les Romains offrent des sacrifices aux divinités infernales uniquement dans le but de les apaiser.

D'autres types d'actes cultuels peuvent être rendus aux divinités, comme la prière, qui a la particularité d'être nécessairement reliée à l'opération d'un acte rituel : les Romains ne prient pas en dehors des actes rituels. La prière romaine est un acte technique et n'est en rien mystique.

Des offrandes peuvent être faites. Ce sont des dons faits aux divinités sous des formes très diverses : objets personnels, objets précieux, offrandes alimentaires, objets symboliques. Ces dons deviennent la propriété de la divinité. Les Romains vont les conserver précieusement, généralement dans un temple. Mais en échange, celui qui fait un don espère obtenir un contre-don de la part de la divinité. L'offrande est intéressée, au point que si la divinité ne donne pas satisfaction, le fidèle peut la lui reprendre.

Parmi les offrandes particulières, il y a les vœux, où la personne fait un don au dieu, à condition que sa demande soit exaucée. Parmi les vœux, il y a celui particulier de *l'evocatio* qui consiste lors d'une bataille à invoquer la ou les divinités de l'ennemi pour les désolidariser de l'ennemi et se les approprier, et donc s'approprier leur protection. Auparavant, les Romains font souvent le vœu d'offrir un sanctuaire à ces divinités étrangères en cas de victoire : c'est ainsi que de nombreuses divinités étrangères ont été intégrées dans le panthéon romain.

La *devotio* est un rite particulièrement déroutant : il consiste à vouer ses ennemis aux divinités infernales, les conduisant à la mort. La victoire sur les ennemis est ainsi assurée. Et pour fléchir ces divinités, les Romains peuvent leur donner un acompte : un sacrifice humain. Ce rite tombe en désuétude au cours de la République, mais des Gaulois et des Grecs ont été enterrés vivants en plein forum lors de la deuxième Guerre punique, opposant Carthage à Rome. Et parfois des généraux romains eux-mêmes, comme les Decii, se sont sacrifiés en se donnant la mort dans une bataille, espérant ainsi fléchir les dieux et obtenir pour Rome la victoire. Ce rituel a lieu dans les situations désespérées.

Les évolutions suite aux conquêtes : pragmatisme et capacité d'assimilation

La religion romaine puise dans un fond archaïque ; les rites archaïques sont sans cesse répétés pendant des siècles, mais à ces rites se surajoutent de nouveaux éléments venus des peuples conquis. La religion romaine n'est pas figée et elle est cumulative.

Le polythéisme romain est particulièrement ouvert et évolutif : il accueille sans cesse de nouveaux dieux. C'est possible car la religion romaine n'est pas une religion révélée : elle n'a donc pas de livre saint, pas de dogme. De nouvelles divinités peuvent apparaître et des divinités étrangères sont accueillies, avec l'accord du Sénat. Cette ouverture est même recherchée pour se concilier les dieux des autres et accroître la protection divine.

L'assimilation se fait grâce à l'*interpretatio* (« l'interprétation ») : les Romains constatent des ressemblances entre leurs divinités et les divinités étrangères et ils « interprètent » la divinité étrangère comme la correspondance de leur divinité. Cette démarche débouche naturellement sur la naissance d'un syncrétisme. La nouvelle divinité possède des fonctions et des attributs nouveaux qui à l'origine étaient partagés par les deux dieux qui ont fusionné. Ainsi, les dieux des vaincus sont rapidement assimilés par les Romains, ce qui a pour effet d'agrandir énormément le panthéon romain. L'assimilation de nouvelles divinités se surajoute aux divinités traditionnelles, en fonction des besoins, ce qui illustre un grand pragmatisme.

L'assimilation a lieu dès les origines de Rome : aux éléments purement latins se sont ajoutés des éléments étrusques (Cérès, Liber et Libera : divinités de la fertilité agraire), puis grecs (Apollon, Hercule, Esculape, équivalent du dieu guérisseur grec Asclépios...), et ainsi de suite au fil des contacts et des conquêtes.

Non seulement les dieux, mais d'autres rites ont été incorporés : entre autres les rites étrusques des haruspices, les lectisternes grecs (grands banquets sacrificiels où sont conviés les dieux par l'intermédiaire de leurs statues), les concours athlétiques à la grecque...

À l'origine les dieux romains ont un caractère abstrait : à la différence des Grecs, les Romains n'éprouvent pas le besoin de se représenter leurs dieux et d'imaginer quel rapport existe entre tel dieu et tel autre dieu. Sous l'influence des Étrusques puis des Grecs, les Romains prennent l'habitude de représenter leurs dieux sous des traits anthropomorphes. Et c'est aux Grecs encore qu'ils empruntent leur mythologie : ils vont alors attribuer à chacun de leurs principaux dieux la même généalogie et les mêmes aventures que celles de la divinité qui leur paraît lui ressembler le plus, grâce au procédé de l'interprétation, aboutissant ainsi à une mythologie et à un panthéon gréco-romains.

La montée du scepticisme et l'influence de l'hellénisme

À la fin de la République aux II^e et I^{er} siècles avant J.-C., on assiste à une montée du scepticisme sous l'influence des idées philosophiques grecques qui ont pignon sur rue à Rome et influencent les milieux aristocratiques, remettant en cause certaines croyances de la religion romaine.

C'est le cas du platonisme : il considère qu'il n'y a qu'un Dieu qui incarne le Bien absolu. Les multiples dieux vénérés par les Grecs et donc par les Romains ne sont que le pâle reflet sur un plan inférieur de ce Dieu unique. L'évhémérisme nie l'existence des dieux : ceux-ci ne seraient que des rois vivant dans des temps reculés ayant accompli des actions impressionnantes pour leur époque, que les hommes auraient déifiés après leur mort. Pour l'épicurisme, l'homme est constitué d'atomes et il disparaît tout entier dans la mort et revient à la nature. Les dieux n'interviennent en rien dans la nature et ne peuvent intervenir dans la vie des hommes. La crainte des dieux est donc assimilée à de la superstition. Enfin, pour le stoïcisme, le monde doit être gouverné par la sagesse. Les dieux étant plus sages que les hommes, ceux-ci doivent se garder de chercher à les influencer, et devant les malheurs passagers qui peuvent les affecter, il faut rester « stoïque ». Le culte ne doit servir qu'à créer du lien social et n'a pas d'objectif religieux.

En parallèle, les multiples crises qui secouent la fin de la République font ressentir aux Romains un besoin renforcé de protection et de consolation. Les Romains désirent une relation personnelle, affective, sentimentale, avec une divinité consolatrice, protectrice, philanthrope : les dieux orientaux sont plus à même de répondre à cette attente que les dieux romains et ils pénètrent avec succès en Italie. Par exemple, la déesse phrygienne Cybèle, appelée également la Grande Mère, protège les hommes et véhicule l'idée de salut et de résurrection pour ses dévots. Il en est de même pour la déesse égyptienne Isis, bienfaitrice, en qui le fidèle va chercher la protection dans cette vie terrestre et dans l'au-delà. Le dieu hellénistique Sérapis, implanté en Égypte, est un dieu guérisseur pour le fidèle sur la terre et peut assurer son salut après la mort.

Ces cultes orientaux ont en commun de faire appel à des divinités souffrantes, donc plus proches des hommes, et capables de faire preuve d'une compassion à l'égard de l'humanité. Ce sont des divinités secourables, philanthropes, salvatrices, qui contrastent avec les dieux romains traditionnels, et qui véhiculent des idées nouvelles comme la résurrection après la mort et l'immortalité bienheureuse, ouvrant ainsi la voie au christianisme. Dans les temps extrêmement troublés de la fin de la République, on cherche et on attend un sauveur divin et le mysticisme se développe.

La manipulation de la religion à des fins politiques

La montée du scepticisme dans les milieux aristocratiques et l'insatisfaction engendrée par les dieux romains traditionnels vont se traduire également par une manipulation de la religion par certains hommes politiques ambitieux, pour légitimer toujours plus de pouvoir personnel.

Scipion l'Africain, le vainqueur d'Hannibal, est le premier à montrer la voie : il reste très longtemps seul dans le temple de Jupiter au Capitole et il fait croire que ses décisions sur le champ de bataille lui ont été inspirées par le dieu. C'est Jupiter qui le guide vers la victoire. Scipion bénéficie de la *felicitas* (la « félicité », bonheur qui résulte de la protection divine) et grâce à cela, son commandement augmente la grandeur de Rome. Autant dire que les citoyens doivent le maintenir au pouvoir...

D'autres généraux ambitieux, comme Marius, sept fois consuls, ou le dictateur Sylla, agissent de même, mais ce dernier est allé plus loin : comme Scipion il se dit inspiré par les dieux sur le champ de bataille, mais il affirme que la protection divine ne s'arrête pas au champ de bataille, mais gère toute sa vie, y compris chaque décision politique. Par une propagande habile (entre autres, il prend le surnom de Felix : « protégé des dieux »), il légitime son pouvoir personnel de dictateur à vie, par le fait que les dieux l'inspirent en permanence. Il met ainsi en place un régime autoritaire, qui repose sur la base du droit divin.

César franchit une autre étape en affirmant qu'il est un descendant direct de Vénus, par son ancêtre Iule (Ascanie), le fils d'Enée, petit-fils de Vénus dans la mythologie. De son vivant peu de Romains y croient, mais il faut flatter le dictateur. Cependant, peu de temps après sa mort, alors qu'on fête l'anniversaire de sa naissance, le 13 juillet 44 avant J.-C., une comète traverse le ciel de Rome et est visible par tous ses habitants. Cette coïncidence, scientifiquement prouvée, marque profondément les esprits des Romains, qui voient dans les comètes une manifestation divine. La croyance que César est bien le descendant de Vénus est admise. Sa surhumanité jette les bases du futur culte impérial et son petit-neveu, Octavien, va prendre le surnom d'Auguste (« celui qui est sacré »), permettant à sa famille, les Julio-Claudiens, de contrôler Rome.

Cette évolution provoque la chute de la République et l'avènement du régime impérial, où le régime personnel est légitimé par la religion.

Du même auteur

1. « [Le judaïsme : à l'origine des religions monothéistes](#) ».
2. « [Le christianisme : la nouvelle "Alliance"](#) ».
3. « [L'Islam : "Un seul Dieu et Mahomet est son prophète"](#) ».
4. « [L'hindouisme : vers la quête du nirvana](#) ».
5. « [Le bouddhisme : la voie de la compassion](#) ».

Articles accessibles sur le site Internet du CÉAS :
www.ceas53.org, « [Société](#) », « [Religions / laïcité](#) »

Christophe Mézange, docteur en histoire,
coordinateur de la filière Histoire à l'UCO Laval
et administrateur au CÉAS de la Mayenne